

Frédérique Mériaudeau
© CD36

POLITIQUE

Frédérique MÉRIAUDEAU

1re Vice-présidente du Département

Frédérique Mériaudeau, Conseillère départementale du Canton de Buzançais depuis 2015, a été élue Première Vice-présidente du Département le 1er juillet dernier. Elle est en charge de la santé dans l'Indre. Un dossier prioritaire.

Publié le 4 janvier 2022

Comment avez-vous élaboré ce nouveau plan santé ?

Nous sommes partis de constats. Les différentes actions menées ces dernières années par le Département ont eu des résultats positifs et encourageants. Sur l'année 2021 par exemple, nous avons pu aider l'installation de huit médecins généralistes, trois dentistes, un ophtalmologiste et deux kinésithérapeutes. Néanmoins, nous ne pouvons nous en satisfaire, au regard du nombre d'Indriens qui n'ont pas aujourd'hui de médecin traitant (12 à 15 % de la population) et du manque de spécialistes. Et cela, dans un contexte de crise sanitaire qui a fait ressentir, plus que jamais, combien l'accès aux soins de proximité est essentiel.

Vous avez multiplié les rencontres ces derniers mois avec l'ensemble des acteurs et professionnels de santé. Quel a été le fruit de ces échanges ?

J'ai rencontré en effet de nombreux acteurs du secteur de la santé : médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens, pharmaciens, kinésithérapeutes, représentants des communautés professionnelles territoriales de santé, des syndicats professionnels, de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie… Avec chacun d'entre eux, j'ai pu avoir des échanges très bénéfiques qui ont mis en avant les axes à développer pour favoriser de nouvelles installations. Un travail de fond a été mené sur quelques mois pour une mise en œuvre rapide d'axes forts. Il s'agit d'améliorer et de renforcer ce qui fonctionne déjà et d'ajouter de nouvelles mesures.

En quoi ce plan santé est-il innovant ?

Il est d'abord transversal et nous permet d'être toujours plus entreprenant. On fidélise les étudiants, on répond aux besoins de logement, on aide financièrement les installations de généralistes, spécialistes, dentistes, orthophonistes, kinésithérapeutes et sages-femmes, on incite aux visites à domicile et on assure un accueil et un accompagnement privilégiés. Le Département assure la mise en œuvre et le financement des différentes aides, l'Agence d'Attractivité de l'Indre travaille sur la communication et les relations humaines.
C'est vraiment cet axe double qui est novateur et très plébiscité des professionnels de santé qui s'installent dans l'Indre. Notre qualité de vie et notre sens de l'accueil et de l'écoute sont vraiment des points forts qui nous démarquent d'autres territoires.

Dans de nombreux départements, la démographie médicale est problématique. L' Indre peut-il inverser la tendance ?

La tâche est particulièrement difficile, et malheureusement nous n'avons pas la recette miracle !
Toutefois, il y a un formidable travail de toutes les collectivités. Les Communes et Communautés de Communes sont très mobilisées et se montrent inventives pour attirer des médecins, la Région promet le recrutement de médecins salariés. Sans oublier nos professionnels de santé qui travaillent à nos côtés et sont de véritables ambassadeurs de l'Indre (j'en profite d'ailleurs pour les remercier de leur implication).
Je continue à développer ce travail commun avec les collectivités, l'hôpital, la clinique, Châteauroux Métropole, les communes, l'Agence d'Attractivité et l'ensemble des acteurs de la santé.
Avec mes collègues élus du Département, nous faisons du plan santé une priorité du début de mandat. C'est un sujet qui préoccupe de nombreux habitants. Nous devons agir et réussir.
Et c'est tous ensemble que nous y parviendrons.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36